

Atelier Mobilités 24 juin 2024

Présents :

Pour la Direction du Territoire :

Aurore Belouet, Michel Schupp et Tatiana Mattern

Citoyens :

Mathieu Sohn, Thierry Caubère, Victor Gasia, Sabine Barthélémy, Marie-Line Burtin, Gérald Schlemminger, Monsieur et Madame Rager, André Renaud, Danielle Girieud, Jeanne-Claire Bauer

11 personnes excusées

Objectif de la réunion :

Travailler sur la notion de parcours de proximité. Se repérer et repérer les lieux cibles, les commerces par exemple.

En vrac voici toutes les réflexions émises, les propositions d'amélioration :

- Mettre un côté de la rue des Ormes entre la Poste et la pâtisserie Helterlé en zone bleue pour éviter le stationnement de longue durée et permettre une rotation facilitant les achats
- Mettre la rue d'Engenthal en sens unique (sortie vers rue de la Rotonde) afin d'empêcher les voitures d'y entrer par la rue de la Rotonde (voir avec les riverains ce qu'ils en pensent)
- Revoir la signalisation indiquant Mittelhausbergen au feu menant route de Hochfelden en arrivant du rond-point du Marché Garé
- Trouver des solutions pour apaiser la circulation rue Jules Verne et rue de Dettwiller : chicanes fleuries, feu pédagogique, coussins berlinois ?
- Sécuriser les passages piétons rue de Dettwiller et rue Jules Verne
- Sécuriser la partie de la route de Mittelhausbergen entre la rue Jacob et la rue de Stutzheim, en particulier pour les cyclistes : mise en sens unique ?
- Pour l'accès à la route de Mittelhausbergen en venant de la rue d'Hochfelden et de la rue de Dettwiller, inciter les automobilistes à prendre la Rue St Forent
- Le panneau indiquant la partie commerçante de Cronembourg pourrait s'appeler « Cœur de Quartier »
- Mettre plus d'arceaux à vélos, et plus d'emplacements dédiés aux vélos cargo.
- Pour le stationnement anarchique sur les trottoirs rue de Dossenheim, pourquoi par un marquage au sol pour délimiter les places de stationnement autorisées
- Réfléchir à la mise en « Zone de rencontre » pour la rue des Pinsons et la rue du Cerf
- Pour empêcher le stationnement anarchique sur les trottoirs de la rue des Ormes dans sa dernière partie avant l'entrée du Parc de la Bergerie, faire un marquage au sol pour délimiter les places de stationnement autorisées
- Pour le « parking » en face du cimetière israélite, pour la partie ne lui appartenant pas : la végétaliser (bacs à fleurs), y mettre des emplacements de stationnement pour vélos cargos, rediscuter de l'accessibilité du parking du cimetière avec le consistoire, proposer à l'école de la Doctrine Chrétienne un projet pédagogique et artistique pour qui serait un facteur de ralentissement des cyclistes (cf projet devant l'école Scheppler). Victor Gasia parle également d'un projet porté par l'aCROciation avec la HEAR pour cet emplacement

En conclusion :

- Il ressort des échanges la nécessité d'un jalonnement pour le cœur de quartier, ce qui devrait permettre d'empêcher la circulation dans les rues étroites perpendiculaires aux routes de Mittelhausbergen et d'Oberhausbergen
- Approfondir la réflexion pour la mise en sens unique de la rue d'Engenthal
- Stationnement sur un côté en zone bleue rue des Ormes dans sa partie débouchant route de Mittelhausbergen

Prochaine étape : une déambulation de l'atelier Mobilité dans la zone impactée par le nouveau plan de circulation, fin septembre, après la journée « Sans voiture Simone ». (les membres de l'atelier présents valident l'idée d'un stand lors de cette journée pour être à l'écoute des habitants)

Prise de notes :

Jeanne-Claire Bauer

